

Ministère de la Santé

## Guide de référence comparant la mpox, la varicelle, la rougeole et le syndrome pieds-mains-bouche

11 avril 2024

Catégorie	Mpox	Varicelle	Rougeole	Maladie mains-pieds-bouche
<b>Virus</b>	<i>Virus de la variole du singe</i> <sup>1</sup>	<i>Virus varicelle-zona</i> <sup>2</sup>	<i>Virus de la rougeole</i> <sup>11</sup>	<i>Entérovirus</i> (par exemple, virus Coxsackie A16, Entérovirus 71) <sup>3</sup>
<b>Période d'incubation</b>	De 5 à 21 jours <sup>1</sup>	De 10 à 21 jours; généralement de 14 à 16 jours <sup>2</sup>	Environ 10 jours, mais il peut s'écouler de 7 à 21 jours entre l'exposition et l'apparition de la fièvre, généralement 14 jours jusqu'à l'apparition de l'éruption cutanée <sup>11</sup>	De 3 à 7 jours <sup>3</sup>
<b>Fièvre</b>	Peut survenir, le plus souvent de 1 à 3 jours avant l'apparition de l'éruption cutanée <sup>1,4</sup>	De 1 à 2 jours avant l'apparition de l'éruption, en particulier chez les adultes <sup>2, 12</sup>	De 7 à 21 jours après l'exposition <sup>11</sup>	De 1 à 2 jours avant la formation de vésicules orales <sup>5</sup>
<b>Lymphadénopathie</b>	Peut se produire <sup>1</sup>	Moins courante <sup>2</sup>	Moins courante <sup>11</sup>	Moins courante <sup>3</sup>

Catégorie	Mpox	Varicelle	Rougeole	Maladie mains-pieds-bouche
<p><b>Apparition d'une éruption cutanée</b></p>	<p>Apparaît sur le site d'inoculation, puis peut apparaître sur d'autres parties du corps, y compris<sup>1</sup> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la muqueuse buccale;</li> <li>• la région génitale;</li> <li>• la conjonctive;</li> <li>• la paume des mains;</li> <li>• la plante des pieds.</li> </ul> <p>L'évolution est lente : macules, papules, vésicules, pustules et croûtes. Peut présenter une ombilication centrale<sup>4,6</sup></p> <p>Les lésions peuvent se développer simultanément et évoluer ensemble sur une partie donnée du corps (c'est-à-dire monomorphes)<sup>6</sup></p> <p>Les présentations atypiques comprennent les signes initiaux d'une éruption génitale ou péri-anale avant symptôme avant-coureurs qui peuvent ne pas s'étendre à d'autres parties du corps, et la présence de lésions à différents stades de développement<sup>4,11,13</sup>.</p>	<p>Éruption généralisée, prurigineuse, vésiculaire, y compris sur le cuir chevelu et sur les muqueuses de la bouche et des voies respiratoires supérieures, comptant 250 à 500 lésions à des stades de développement variables et successifs appelés « cultures »<sup>2,8</sup>.</p> <p>Les lésions évoluent rapidement d'une éruption maculopapuleuse à une éruption vésiculaire, puis à des croûtes, aboutissant à des croûtes granuleuses.<sup>2</sup></p> <p>La gravité de la varicelle varie de très légère, avec seulement quelques boutons, à sévère, avec de la fièvre et une éruption cutanée généralisée. La forme la plus grave s'observe le plus souvent chez les adultes<sup>8</sup>.</p> <p>Voir la note ci-dessous concernant la varicelle chez les personnes vaccinées<sup>a</sup>.</p>	<p>Éruption maculaire ou maculopapuleuse (fine, plate ou légèrement surélevée) apparaissant sur le visage et progressant ensuite vers le tronc, les bras et les jambes<sup>10</sup>.</p> <p>Elle devient confluyente au fur et à mesure qu'elle progresse, ce qui lui donne un aspect rouge et tacheté à son maximum. Dans les cas bénins, l'éruption tend à ne pas être confluyente. Toutefois, dans les cas graves, l'éruption est plus confluyente et la peau peut être complètement recouverte<sup>10</sup>.</p>	<p>En général, les vésicules apparaissent dans ou sur la bouche, puis peuvent apparaître sur d'autres parties du corps, notamment<sup>3</sup></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la paume des mains;</li> <li>• la plante des pieds;</li> <li>• les genoux;</li> <li>• les coudes;</li> <li>• les fesses;</li> <li>• la région génitale.</li> </ul> <p>Macules, parfois accompagnées de vésicules<sup>7</sup>.</p> <p>Les vésicules peuvent s'ouvrir et évoluer pour former des croûtes<sup>7</sup>.</p>

<sup>a</sup> La varicelle chez les personnes vaccinées peut se déclarer plus de 42 jours après l'immunisation par le vaccin contre la varicelle. La varicelle chez les personnes vaccinées est généralement bénigne. Les malades sont généralement afébriles ou ont une faible fièvre et développent moins de 50 lésions cutanées. La durée de la maladie est généralement plus courte chez ces

Catégorie	Mpox	Varicelle	Rougeole	Maladie mains-pieds-bouche
<b>Durée de l'éruption cutanée</b>	De 14 à 28 jours <sup>1</sup>	De 4 à 7 jours <sup>9</sup>	De 4 à 7 jours <sup>10</sup>	De 7 à 10 jours <sup>3</sup>
<b>Renseignements sur les tests de dépistage</b>	<a href="#">Virus de la variole du singe   Santé publique Ontario</a> (chez les enfants, on doit également mener un test de dépistage de l' <a href="#">Entérovirus   Santé publique Ontario</a> )	<a href="#">Varicelle – Sérologie   Santé publique Ontario</a> <a href="#">Détection du virus varicelle-zona   Santé publique Ontario</a>	<a href="#">Rougeole – Diagnostic – Amplification en chaîne par polymérase de Santé publique Ontario</a>	<a href="#">Entérovirus   Santé publique Ontario</a>

Pour plus d'informations, veuillez visiter le site Web du ministère : [Ressources Mpox \(variole du singe\) pour les professionnels de la santé](#)

---

personnes que chez celles qui n'ont pas été vaccinées et qui ont contracté la varicelle. L'éruption est plus souvent maculopapuleuse que vésiculaire.<sup>12</sup> La varicelle chez les personnes vaccinées est contagieuse, mais moins que la varicelle chez les personnes non vaccinées.

## Références

1. Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). *Épidémie de variole du singe dans le monde, 2022 : ce que nous savons jusqu'à présent*, [En ligne], Toronto (Ont.), Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2022, [mis à jour le 23 mai 2022; cité le 16 juin 2022]. Accessible à : [https://www.publichealthontario.ca/-/media/Documents/M/2022/wwksf-multi-jurisdictional-monkeypox-outbreak-2022.pdf?sc\\_lang=fr](https://www.publichealthontario.ca/-/media/Documents/M/2022/wwksf-multi-jurisdictional-monkeypox-outbreak-2022.pdf?sc_lang=fr)
2. Ministère de la Santé. *OPHS – Infectious Disease Protocol; Appendix 1: Case definitions and disease-specific information disease: Varicella (Chickenpox)*, [En ligne], Toronto (Ont.), Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2022, [mis à jour en avril 2022; cité le 6 juin 2022]. Accessible à : [https://www.health.gov.on.ca/en/pro/programs/publichealth/oph\\_standards/docs/chickenpox\\_chapter.pdf](https://www.health.gov.on.ca/en/pro/programs/publichealth/oph_standards/docs/chickenpox_chapter.pdf)
3. Gouvernement du Canada. *Maladie mains-pieds-bouche (entérovirus 71, EV 71)*, [En ligne], Ottawa (Ont.), Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2019, [mis à jour le 19 mars 2019; cité le 6 juin 2022]. Accessible à : <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies-infectieuses/fiche-renseignements.html>
4. Centers for Disease Control and Prevention. « Monkeypox outbreak – Nine states, May 2022 », *Morbidity and Mortality Weekly Report (MMWR)*, [En ligne], 2022, [mis à jour le 3 juin 2022; cité le 16 juin 2022]. Accessible à : <https://www.cdc.gov/mmwr/volumes/71/wr/mm7123e1.htm#:~:text=CDC%20urges%20health%20care%20providers,specific%20risk%20factors%20for%20monkeypox>
5. MyHealth.Alberta.ca. *Hand-foot-and-mouth disease*, [En ligne], Edmonton (Alb.), gouvernement de l'Alberta et Alberta Health Services, 2021, [mis à jour le 1<sup>er</sup> juillet 2021; cité le 6 juin 2022]. Accessible à : <https://myhealth.alberta.ca/Health/Pages/conditions.aspx?hwid-ty6230>
6. Centers for Disease Control and Prevention. *Monkeypox: clinical recognition*, [En ligne], Atlanta (Ge), Centers for Disease Control and Prevention, 2022, [mis à jour le 23 mai 2022; cité le 6 juin 2022]. Accessible à : <https://www.cdc.gov/poxvirus/monkeypox/clinicians/clinical-recognition.html>
7. Centers for Disease Control and Prevention. *Hand, Foot, and Mouth Disease (HFMD): symptoms and diagnosis of hand, foot, and mouth disease*, [En ligne], Atlanta (Ge), Centers for Disease Control and Prevention, 2021, [mis à jour le 2 février 2021; cité le 6 juin 2022]. Accessible à : <https://www.cdc.gov/hand-foot-mouth/about/signs-symptoms.html>
8. Agence de la santé publique du Canada. (le 11 juillet 2023). Varicelle (Chickenpox). Canada.ca. Agence de la santé publique du Canada. Varicelle (Chickenpox). Canada.ca. [Internet]. le 11 juillet 2023 [source citée le 28 février 2024]. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/immunisation/maladies-pouvant-etre-prevenues-vaccination/varicelle.html>

9. Signes et symptômes de la varicelle. (le 28 avril 2021b). Centers for Disease Control and Prevention. Centers for Disease Control and Prevention. Signes et symptômes de la varicelle. [Internet]. Le 28 avril 2021 [source citée le 28 février 2024]. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.cdc.gov/chickenpox/about/symptoms.html#:~:text=Anyone%20who%20has%20not%20had,that%20eventually%20turn%20into%20scabs.>
10. Agence de la santé publique du Canada. Rougeole : Pour les professionnels de la santé. Canada.ca. [Internet]. 27 février 2024 [source citée le 28 février 2024]. Disponible de l'ASPC – Agence de la santé publique du Canada (27 février 2024). Rougeole : Pour les professionnels de la santé. Canada.ca. <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/rougeole/pour-professionnels-sante-rougeole.html>
11. Ministère de la Santé. Normes de santé publique de l'Ontario – Protocole des maladies infectieuses; annexe 1 : Définitions de cas et informations spécifiques à la maladie : Rougeole [Internet]. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2022 [mis à jour en avril 2022; source citée le 28 février 2024]. Disponible auprès du ministère de la Santé. Normes de santé publique de l'Ontario – Protocole des maladies infectieuses; annexe 1 : Définitions de cas et informations spécifiques à la maladie : Rougeole [Internet]. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2022 [mis à jour en avril 2022; source citée le 28 février 2024]. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.ontario.ca/files/2024-03/moh-measles-appendix-fr-2024-03-28.pdf>
12. La varicelle pour les professionnels de la santé. (le 21 octobre 2022). Centers for Disease Control and Prevention. Centers for Disease Control and Prevention. La varicelle pour les professionnels de la santé. [Internet]. Le 21 octobre 2022 [source citée le 28 février 2024]. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.cdc.gov/chickenpox/hcp/index.html>
13. Organisation mondiale de la Santé. Multi-country Monkeypox Outbreak in Non-Endemic Countries, [En ligne], 2022, [mis à jour le 21 mai 2022; cité le 16 juin 2022]. Accessible à : <https://www.who.int/fr/emergencies/disease-outbreak-news/item/2022-DON385>